

TARIFS

Ces garanties sont valables dans le monde entier pour une durée maximum de 90 jours.

Ces tarifs s'entendent ttc, par personne ou par famille (à partir de 4 personnes).

Famille : ascendants et descendants 1^{er} et 2^e degré.

OPTION 1 : Tous risques.

CODE GDS	OP1		OP4	
	Assurance classique		Assurance tout sauf Plénitude	
	Prime par pax	Prime par famille	Prime par pax	Prime par famille
Toute destination < 400 €/pax*	18 €	61 €	21 €	71 €
MOYEN COURRIER	38 €	120 €	45 €	142 €
LONG COURRIER	60 €	207 €	70 €	226 €
De 5 000 € à 8 000 €/pax	4,5 %	4 %	5,3 %	4,9 %

OPTION 2 : Complémentaire aux assurances TO ou cartes bancaires.

CODE GDS	OP2		OP5	
	Assurance classique		Assurance tout sauf	
	Prime par pax	Prime par famille	Prime par pax	Prime par famille
Toute destination < 400 €/pax*	16 €	48 €	19 €	61 €
MOYEN COURRIER	25 €	88 €	29 €	100 €
LONG COURRIER	46 €	150 €	53 €	173 €
De 5 000 € à 8 000 €/pax	3,5 %	3,2 %	4,3 %	4 %

OPTION 3 : Annulation.

CODE GDS	OP3		OP6	
	Assurance classique		Assurance tout sauf	
	Prime par pax	Minimum de prime	Prime par pax	Minimum de prime
Toute destination < 400 €/pax	14 €		17 €	
Toute destination De 400 € à 8 000 €/pax	3 %	18 €	3,5 %	20 €

OPTION 4 : Assurance annulation location.

Code AMADEUS : CO4	Prix de la location	De 1 à 8 jours	De 9 à 16 jours
Prime/Location classique	De 0 à 1500 €	25 €	50 €
Prime/Location tout sauf	De 0 à 1500 €	40 €	80 €

Voyages > 8 000 € par personne et/ou PLUS DE 9 ASSURES sur UN MÊME CONTRAT, TARIFS PARTICULIERS : consulter L'Européenne d'Assurances.

IMPORTANT : le contrat doit normalement être souscrit en même temps que l'inscription au voyage. Toutefois, dans la période qui précède le commencement du barème des pénalités, il peut être admis que la souscription du contrat d'assurance soit postérieure à l'inscription au voyage.

Assurances spéciales

Vendues isolément ou avec les options 1, 2, 3

Spéciale NEIGE

Spéciale RECEPTIF

Spéciale ASSISTANCE LONGUE DURÉE

Spéciale CROISIÈRES

Spéciale MATÉRIEL VIDÉO/PHOTO INFORMATIQUE, CHASSE/PÊCHE

Spéciale PARC D'ATTRACTIONS



**Assuré.
Prêt.
Partez.**

L'EUROPÉENNE
d'assurances

41, rue des Trois Fontanot - 92024 Nanterre cedex

Tél. : 01 46 43 64 64 - Fax : 01 55 69 39 01

www.leassur.com

voyages@europeenne-assurances.com

RC Nanterre B 552 104 127

Membre de l'I.A.E.

International Association of European Travel Insurers

L'EUROPÉENNE
d'assurances



**Assuré.
Prêt.
Partez.**

Assurance - Assistance
 Vos garanties et tarifs
LEASSUR

PLVLSI/2

L'EUROPÉENNE D'ASSURANCES :

3 niveaux de garantie. Vous choisissez l'option qui correspond à vos besoins.

	OPTION 1 Tous risques	OPTION 2 Complémentaire	OPTION 3 et OPTION 4 Annulation	RÉSUMÉ DES GARANTIES	
Annulation				Remboursement des frais d'annulation dans les cas suivants :	
Annulation Tout sauf	Si garantie souscrite			Remboursement des frais d'annulation consécutif à un événement indépendant de la volonté de l'assuré sur présentation d'un justificatif. Franchise de 30 € en cas de décès, maladie ou accident. Franchise de 20 % minimum de 150 € pour les forfaits et minimum 75 € pour les vols secs dans les autres cas d'annulation.	
Bagages				Indemnisation en cas de vol, destruction ou perte. Capital de 2 500 €. Plénitude : Capital de 3 500 €.	
Assistance Rapatriement				<ul style="list-style-type: none"> • Rapatriement en cas de maladie, accident, décès • Frais médicaux à l'étranger - Tous pays 155 000 € - Avance de frais médicaux 100 000 € • Retour prématuré • Rapatriement et transport des autres assurés • Transmission de messages importants et urgents • Envoi de médicaments Plénitude : rapatriement y compris pour une maladie non consolidée.	
Complémentaire assistance				<ul style="list-style-type: none"> • Frais médicaux - USA, Canada, Asie, Australie ..80 000 € - Autres pays 25 000 € Nous intervenons en complément de l'organisme qui vous couvre en assistance-rapatriement (exemple : assistance du voyageur, de votre carte bancaire).	
Interruption				Remboursement des prestations non consommées suite à un retour prématuré.	
Frais de recherche et de sauvetage				Frais de secours, recherche et sauvetage : 4 000 €	
Responsabilité Civile				Conséquences pécuniaires de votre Responsabilité Civile <ul style="list-style-type: none"> - Dommages corporels 4 600 000 € - Dommages matériels 46 000 € 	
Retard d'avion et de train				Remboursement de 100 € par personne suite à un retour à l'arrivée de l'avion ou du train de plus de quatre heures.	

- » Accident, décès, maladie (y compris rechutes ou aggravations) de l'assuré, d'un membre de sa famille, d'une des personnes l'accompagnant
- » Décès des oncles, tantes, neveux et nièces
- » Dommages graves, vol dans les locaux de l'assuré
- » Complications de grossesse
- » Licenciement économique
- » Obtention d'un emploi
- » Convocation administrative
- » Convocation à un examen de rattrapage
- » Suppression, modification des congés payés, mutation professionnelle (franchise 25%)
- » Contre-indications ou suites de vaccination
- » Refus de visa
- » Dommages graves au véhicule dans les 48 heures précédant le départ et dans la mesure où celui-ci vous est indispensable pour vous rendre à l'aéroport ou sur votre lieu de séjour et ne peut-être utilisé.
- » Vol de la carte d'identité et/ou du passeport dans les 48 heures précédant le départ (franchise 25 %)
- » Franchise 30 € TTC par personne sauf voyages < 400 € sans franchise